

Le Pays Voironnais soutient ses commerçants et artisans

Le Pays Voironnais propose à ses commerçants et artisans un dispositif « d'appui à la communication externe des entreprises », afin de les aider à mettre en place des outils de communication adaptés aux attentes de la clientèle et aux nouveaux comportements de consommation.



Le Pays Voironnais propose à ses commerçants et artisans un dispositif « d'appui à la communication externe des entreprises », afin de les aider à mettre en place des outils de communication adaptés aux attentes de la clientèle et aux nouveaux comportements de consommation. (conception et impression de support de communication externe par des professionnels, conception et réalisation d'un site internet, d'une application smartphone et/ou d'une page professionnelle sur les réseaux sociaux par des professionnels).

Son objectif est également de permettre aux entreprises de développer leurs activités en captant de nouveaux marchés et de leur faciliter l'accès à des professionnels de la communication.

La date limite de dépôt des dossiers est le 31 août 2014.

+ EN SAVOIR PLUS

- > Chloé SERRANO - 04 76 27 94 30
- > chloe.serrano@paysvoironnais.com
- > Règlement aide à la mise en place d'outils de communication

40 rue Mainsieux
cs 80363
38516 Voiron cedex
Lundi - vendredi : 9h-12h / 13h30-18h
Tél : 04 76 93 17 71

<http://www.paysvoironnais.com/actualites-23/le-pays-voironnais-soutient-ses-commerçants-et-artisans-95.html>